

époque, nous a surnit que sœur Monique ne mourrait pas que Mgr. notre évêque ne fût arrivé."

Cette assertion de l'annaliste n'est nullement suspecte, car la pauvre fille écrivait ce qu'elle voyait et ce qu'elle entendait dans toute la simplicité de son âme, et elle n'avait pas même l'idée que cette histoire pût un jour devenir publique.

La malade, déjà agonisante, était donc condamnée à vivre encore plus de deux mois et demi. En effet, Mgr. de Sausin, qui arriva à Blois le 29 août 1823, ne vint faire sa visite aux Ursulines que le 11 septembre suivant. Entré dans la salle de communauté et se voyant entouré des religieuses, il demanda à la supérieure si toutes étaient là.—Oui, Monseigneur, toutes, excepté deux : une sœur converse, aveugle depuis six mois, presque mourante depuis près de trois mois, et à l'agonie depuis trois jours, et l'infirmière qui la garde. Après avoir causé un peu avec les religieuses, le vénérable prélat voulut voir la malade et se fit conduire à l'infirmierie. La supérieure dit à l'oreille de l'agonisante : Ma sœur, voilà Mgr. l'évêque qui vient vous voir, Mgr. l'évêque de Blois. Sœur Monique, qui paraissait privée de connaissance depuis trois jours, essaya de parler ; mais elle ne put que gesticuler des mains pour témoigner son contentement. Mgr. lui donna sa bénédiction, et le lendemain, à cinq heures du matin, elle rendait le dernier soupir.

Voilà des faits incontestables, mentionnés dans les annales de la communauté comme en passant, et avec une sorte de négligence qui prouve que l'on était à cent lieues de vouloir donner de l'importance à la prédiction, et surtout l'exploiter.

D'un autre côté, tout le monde sait à Blois